



La CAP des Syndics des Gens de Mer s'est tenue le 26/11/2015 de 9h30 à 16h35.

Michelle ONCHALO – titulaire

Pascal BOSSEE – expert – secrétaire adjoint de séance

La présidente, Madame Brigitte THORIN nous a présenté de nouveaux responsables pour l'administration :

Amélie BOUCHAUD , service DRH ENIM

Hélène RUBIETTO , responsable Maritime et exploitation, cheffe de pôle MGS3

Corinne JOYEUX-ALAZET , instructrice MGS3

1er point : - **taux promus-promouvables** : *ce taux a été obtenu entre la pré-cap et la cap. Il fait ressortir un taux équivalent à celui des Adjointes administratifs en baisse sur un grade (échelle 4). L'administration indique qu'il y a également une baisse des taux pour l'ensemble des corps.*

2ème point : **Plan de requalification** : *1 M€ dès 2016 a été obtenu par la Ministre pour la mise en place du plan sur 3 ans et d'un total de 3M€. Elle a arrêté la volumétrie du mouvement (environ 2150 agents pour le ministère). Cela concerne les passages de C en B et dans une moindre mesure un rééquilibrage des passages de B en A.*

En 2016, cela concernera 300 postes d'administratifs (passage en SACDD en plus des 40 actuels) et 200 postes techniques (passage en TSDD en plus des 90 actuels). La mesure sera reconduite sur 3 ans. Il n'y aura pas de quota d'attribué par corps. Le processus acté est de 2/3 de promotion par liste d'aptitude (LA) et 1/3 par examen professionnel (EP). Devant la difficulté d'organiser les concours en 2016 (décret certainement tardif dans l'année) il n'y aura pour cette année qu'une LA. En 2017 et 2018, il y aura donc 50% en LA et 50% en EP. Pour les LA, la procédure habituelle sera suivie : proposition du service, harmonisation en DREAL puis CAP nationale SA et TS. Tout cela dans un calendrier à l'automne 2016, avec la fourniture d'une circulaire ad hoc et passage dans les CAP d'octobre ou novembre. Sur les conditions d'affectation, la direction affirme qu'il n'y aura pas d'obligation de mouvement, mais les postes devront être modifiés pour permettre la prise en compte des tâches de catégorie B sur place.

3ème point : **le RIFSEEP** : *Déjà débattu à de nombreuses reprises et sans aucun accord entre l'administration et les organisations syndicales, le dispositif sera tout de même mis en place en janvier 2016. L'administration avance l'argument d'une opportunité d'évoluer un peu moins au mérite et un peu plus à l'ancienneté pour les catégories C contrairement à la PFR des catégories B. La DGAFP a fixé pour les Syndics des Gens de Mer 2 niveaux de fonctions.*

4ème point : **la démarche PPCR** : *Malgré un accord minoritaire (49%), le premier ministre a décidé de mettre en place cette démarche. Les efforts seront graduels et concerneront en priorité les catégories les plus basses. Pour l'administration, cette mesure refond fondamentalement les corps de catégorie C et fait suite à l'allongement des carrières induite par la réforme des retraites .*

5ème point : **le recrutement** des SGM : *L'administration considère qu'elle en fait (par la voie des détachements et du recrutement des emplois réservés CNOI). En outre, elle se dit très attentive aux prévisions de départs en retraite mais n'est pas en mesure d'anticiper les mouvements. Les*

syndicats font part de l'insuffisance des recrutements et surtout des problèmes liés aux formations ainsi qu'à la moyenne d'âge globale des effectifs.

Les PV précédents n'ayant pas pu être présentés, leur approbation sera effectuée à posteriori par consultation électronique...

MUTATIONS :

poste 177760 M. SOMOROWSKI Jean Marie	DIRM 76/DSAG	1er mars
poste 177573 DURANTE Philippe	DIRM SA	1er avril
poste 177577 YHUEL Thierry	DIRM SA	1er mars
poste 177687 DUHAUDT Jean David	DML 2B	1er mars
poste 177583 DERRIEN Jean Luc	DIRM NAMO	1er mai

compteur sous réserve aptitude physique et formation

poste 177585 LENOIR José	DDTM 62
poste 177587 BLANPAIN Nicolas	DDTM 62

CHANGEMENT DE SPECIALITE :

DOURNEL Pascal DDTM50 AVIS DEFAVORABLE

DEMANDE D'INTEGRATION :

MAILLOT	<i>FAVORABLE</i>
GENTRIC Erwan	<i>FAVORABLE</i>
GUERIN BAIZEAU Lydie	<i>FAVORABLE</i>
LE SCODAN Catherine	<i>FAVORABLE</i>
LE LANDOIS Cyril	<i>FAVORABLE</i>

PROMOTIONS :

SGM 1 cl

*critères : 5ème échelon et 5 ans de service effectif dans le grade
7 promouvables taux 20% possible 2 pour 2016 (avec le 0,25 restant de 2015)*

DDTM 14	GERVAIS Alain
ENSM	NAULLEAU Constance

SGM P2

*critères : 5ème échelon et 6 ans de service effectif dans le grade
83 promouvables taux 17% possible 14 pour 2016
58 dsag et 25 nav sec donc possible 10 dsag et 4 navsec*

ENIM	BADOUAL Claire
	CHEVREL Laurence
	BONNIN Bruno
	LE TEXIER Marie Madeleine
BRETAGNE : DDTM 56	MALARDE Gaëlle
DDTM 22	GAROCHE Lénéaig
GUADELOUPE : DM	LUISSINT Charly
PAYS DE LOIRE : DIRM NAMO	REBILLARD Jean Pierre
HAUTE NORMANDIE : DIRM MEMN	ROUSSELET Pascal
	LETERRE Gladys
PACA : DIRM MED	ESTRUCH Patricia

AQUITAINE : DIRM SA
DDTM 33
LANGUEDOC ROUSSILLON DDTM66

ORGERON Catherine
PATUREAU Adrienne
FERNANDEZ Gabriel

SGM P1

*critères : 2 ans d'ancienneté dans le 6ème échelon et 5 ans de service effectif dans le grade
115 promouvables - taux 20% possible 23 pour 2016
93 dsag et 22 nav sec donc possible 19 dsag et 4 navsec*

PAYS DE LOIRE :
3 DIRM NAMO

BRETAGNE : DDTM 56
DDTM 29
DRAM RENNES

HAUTE NORMANDIE : DDTM 76
MIRM MEMN

AQUITAINE : DIRM SA
DDTM 64

PACA : DDTM 13
DDTM 83
DDTM 06
DIRM MED

ENIM :

DGITM :
OUTREMER : DM GUADELOUPE
LANGUEDOC ROUSSILLON : DDTM 34
NORD PAS DE CALAIS : DDTM 62

TROPRES Sylvie
CAILLAT Marc
GUIHO-MERRER Marie-Claude
YZIQUEL-GLAHARIC Valérie
SANCEO Martine
KERZERHO Régine
COSSARD Sylviane
LE BERRIGAUD Thierry
IRIARTE Françoise
FAVENNEC Jean-Philippe
OULD SAID Patricia
VUARRIER Pascale
YONNET Muriel
NAEL Pierrick
LE DOEUFF Frédérique
SCHLOTTER Maria-Dolorès
MARCHEGAY Isabelle
LEMUR Mireille
DERVILY Brigitte
HUBERT Annie
THOMAS Louissette
FASSI Thierry
DELACOURT Véronique

*Pour toute information complémentaire sur cette CAP,
vous pouvez contacter votre représentante SNUITAM-FSU
Michelle ONCHALO
tel 05 59 52 59 79
michelle.onchalo@developpement-durable.gouv.fr*

